

<http://clg-pierrebrossolette-nogentlerotrou.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article44>

La certification en allemand

- Les langues vivantes - Allemand -



Date de mise en ligne : dimanche 24 janvier 2021

Copyright © Collège PIERRE BROSSOLETTE - Tous droits réservés

La certification en allemand (Deutsches Sprachdiplom 1) permet d'attester officiellement et au niveau international d'un niveau en langue allemande (A2 ou B1).

Il est possible de présenter les épreuves de la certification au collège Pierre Brossolette. Cette dernière est proposée gratuitement aux élèves volontaires des classes de troisième. Elle permet d'obtenir un diplôme reconnu : les épreuves de la certification sont les mêmes dans le monde entier et se déroulent le même jour dans tous les pays.

Les épreuves de la certification sont proposées par l'Allemagne et sont conçues sur la base du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Celui-ci constitue la base des programmes en langue dans toute l'Europe.

La certification vise à évaluer les compétences des élèves dans 4 activités langagières : compréhension de l'écrit, expression écrite, compréhension de l'oral et expression orale.